
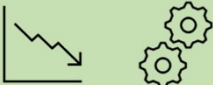





























Un territoire zéro déchet et une gestion circulaire des ressources

Axe Stratégique	Objectif Stratégique	Action	Caractéristiques
DE1 Consommer autrement en réduisant la	La Ville s'engage à promouvoir via 5 parcours zéro déchet sur le territoire de la Ville de Bruxelles les commerces durables	- Poursuivre la promotion de commerces de seconde main sur le territoire, comme par exemple l'action "Parcours Second Life"	
		- Etendre le principe zéro déchet du marché Sainte-Catherine à tous les marchés de la Ville d'ici 2030	
	Les commerces proposent des solutions « zéro déchet »	- Communiquer autour du parcours Zéro Déchet et du label Contenants Bienvenus de BE	
		- Proposer, dans la lignée et/ou en complémentarité de ce que fait la Région, un guide des alternatives possibles aux emballages à usage unique et aux systèmes de consignes pour les plats livrés ou à emporter ; Campagne de sensibilisation aux alternatives à l'aluminium (ex pour les durumiers, sandwicheries) ; cornet de frite avec compartiment sauce intégrée au carton (ex le cornet.be) ; boîte à pizza	
		- Subsidier les associations des commerçants l'achat de contenants réutilisables par les commerçants notamment lors d'évènements.	
		- Accompagner et informer à l'usage des conteneurs oranges ou du compost par les commerçants	
	- Informer, sensibiliser et accompagner les habitants à la nouvelle obligation des sacs oranges prévue par la région, notamment en distribuant des sauts à composts aux habitants		

quantité de déchets	Réduction de 30% des déchets acheminés vers l'incinérateur (sacs blancs)	- Maintenir les primes et incitants ZD (ex : prime compost, location via Prêterie, etc.) et les compléter (ex primes et formations au compostage, prime kot kot, etc.)	
		- Sensibiliser et informer les citoyens en continu sur les projets zéro déchet via une plateforme en ligne (zéro-déchet.bruxelles.be)	
		Suppression du plastique à usage unique pour les contenants alimentaires (exceptés pour les impératifs médicaux et les poches de potages)	
	Réduction de 30% des déchets produits par les services de la Ville	- Monitoring : Rapport annuel des quantités de déchets collectées et traitées par le service Propreté de la Ville	
		Demander à Bruxelles Propreté un rapport annuel des quantités de déchets du territoire de la Ville de Bruxelles.	
		Valoriser le bois issus des tailles, abattages, et chutes d'arbres vers des acteurs de l'économie locale	
	Réduction globale de 20% des quantités de déchets produits annuellement par habitant et des professionnels, en ligne avec les objectifs régionaux	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière de déchets dans le cadre de l'appel à projets Climat et d'autres dispositifs de financement mis en place par la Ville	
	Stratégie visant le zéro déchet dans toutes les activités de la Ville	Don de matériel bureau et informatique plus utilisé par la police à des associations	
	DE2 Réutiliser les ressources qui	La Ville s'engage à mettre en place une méthode de valorisation et reconditionnement des déchets sur un marché de la Ville	- Lancer un projet test de valorisation des déchets du marché du Jeu de Balle dans une boucle d'économie circulaire

ressources qui nous entourent	Réduction globale de 20% des quantités de déchets produits annuellement par habitant et des professionnels, en ligne avec les objectifs régionaux	- Réaliser une recyclerie locale dans les Marolles, mesurer son succès et reproduire le projet dans d'autres quartiers de la Ville. (projet Greenpoint & Cyclup Electro)	
DE3 Recycler via une meilleure organisation du tri des déchets	Augmentation de la part des déchets non-ménagers (hors construction) prêts au réemploi et au recyclage	Installer des poubelles de tri dans les espaces publics, les parcs et les centres sportifs	
		- Accompagner les forains dans la réduction et le tri des déchets sur la foire du midi	
	Augmenter le recyclage, la revalorisation des déchets récupérés lors des collectes d'encombrants, notamment par des acteurs de l'économie sociale	Renforcer la capacité de tri, de recyclage, de reconditionnement et réemploi de ressources issues des collectes d'encombrants, saisies, dépôts clandestins, containers sur site (parcs, cimetières, centres sportif)	
DE4 Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers		- Faciliter l'installation de composts (et formation des utilisateurs) sur les sites de la Ville identifiés comme plus gros producteurs de biodéchets	
		Etendre et diversifier les capacités de compostage des biodéchets verts sur le site du centre de compostage de déchets alimentaires de la Ville à Neder-Over-Heembeek (
	Mettre en place, partout où cela est possible, des composts individuels et collectifs	Valoriser le compostage des déchets organiques des espaces végétalisés sur place	

		<p>- Développer un réseau dense de composts collectifs/de quartier : ex se focaliser sur les quartiers avec peu de composts comme le pentagone</p>	
		<p>- Installation sur le territoire de la Ville d'un méso-compost où seront acheminés les biodéchets alimentaires de la Ville non compostés directement sur leur site de production</p>	

Légende	
	Action à démarrer
	Action en cours
	Action d'atténuation
	Action d'adaptation
	Action avec dimension citoyenne